

# COMMISSION DEPARTEMENTAL des TERRAINS et INFRASTRUCTURES SPORTIVES



Réunion (Restreinte) - N°2 du 16/02/2026

## COURRIERS

### 1. Informations générales

Objet : Vérification de la conformité du vestiaire arbitre Date de la visite : 13 février 2026

Lieu : Halle des Sports Rabelais Personne présente : **M. Romain OURY – Directeur des Gymnases**

### 2. Contexte de la mission

À la suite de plusieurs signalements émis par des arbitres concernant une possible non-conformité du vestiaire arbitre de la Halle des Sports Rabelais, une visite de contrôle a été diligentée. L'objectif de cette intervention était de vérifier l'état des aménagements réalisés et d'évaluer leur conformité au regard des exigences réglementaires et fonctionnelles attendues.

### 3. Constatations

Lors de la visite, il a été observé que l'un des deux sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite a été réaménagé afin de servir de vestiaire arbitre.

Le local inspecté comporte les équipements suivants :

- Une douche
- Un lavabo équipé d'un miroir
- Deux patères
- Une table
- Une chaise
- Un meuble de rangement

L'ensemble est propre, fonctionnel et accessible.

### 4. Analyse

L'aménagement du vestiaire répond globalement aux besoins opérationnels liés à l'accueil des arbitres. Toutefois, quelques ajustements mineurs permettraient d'améliorer le confort d'utilisation et de se rapprocher pleinement des standards attendus.

### 5. Recommandations

Les compléments suivants sont préconisés :

- Installation d'une patère supplémentaire
- Mise à disposition d'au moins une chaise supplémentaire

Ces ajouts permettront d'optimiser l'usage du local et d'assurer une meilleure ergonomie pour les utilisateurs.

### 6. Conclusion

*Sous réserve de la mise en œuvre des recommandations mentionnées ci-dessus, le vestiaire arbitre est considéré comme conforme et répond aux attentes réglementaires et fonctionnelles.*